

<https://fakirpresse.info/l-invention-de-l-isoloir-698>



L'invention de l'isoloir

- Le Journal - WikiLuttes -



Date de mise en ligne : mercredi 29 mars 2017

Copyright © Journal Fakir - Tous droits réservés

Les élections présidentielles approchent. On s'est dit qu'on allait vous parler de l'invention de l'isoloir.

Ce sont des trucs tout beaux : des bulletins identiques posés sur une table. Une enveloppe vierge. Une cabine où s'isoler pour voter. Mais chacun de ces détails résulte de longues batailles...

À la bibliothèque, avec Antoine, on bouquinait sans trop de méthode, un peu au hasard, autour du travail le dimanche. Et dans le récit de Dumay, ouvrier du Creusot, on est tombé sur ce passage - qui décrit comment les patrons de l'usine truquaient les scrutins :

Des élections au conseil municipal devaient avoir lieu au commencement de janvier de l'année 1881. [...] Comme l'usine s'arrangeait toujours de façon à faire imprimer sa liste de candidats sur un papier très différent de dimension et de texture de celui de la liste opposante, on ne voyait ses bulletins, qui étaient imprimés à la dernière heure, qu'au moment de l'ouverture du scrutin, donc impossibilité de les imiter. Ils étaient étalés sur un papier parchemin de façon à ce que l'on sente au toucher si l'électeur votait pour ou contre l'usine. [...] Il faut ajouter que ses distributeurs étaient revêtus de la livrée de gardes de l'usine. Mais ce n'est pas tout, c'est que les électeurs devaient passer entre deux haies de contremaîtres voire même d'ingénieurs connaissant tous les ouvriers, et lorsqu'un de ces malheureux avait le courage de prendre un bulletin de vote offert par un des distributeurs de la liste républicaine, ces messieurs ne se gênaient pas pour lui dire à haute et intelligible voix : « Pas là, pas là, prenez votre bulletin au distributeur de l'usine. » Et naturellement, ils étaient obéis neuf fois sur dix. On se demande comment dans de telles conditions on pouvait encore obtenir 1 500 à 1 600 voix d'opposition sur 6 500 électeurs.

C'est un truc tout beau, ces bulletins identiques. Jamais je n'aurais songé, moi, quand je les vois alignés dans le bureau de vote, quand j'en glisse un dans une enveloppe, qu'il avait fallu, dans le passé, se bagarrer pour ces détails, codifier toutes les étapes de ce rituel pour battre en brèche les méthodes. On s'est donc lancé dans des recherches sur ces conquêtes minuscules.

Aux champs comme à la ville

« *Ne gardez pas ici ces papiers diaboliques.* »

En 1881, le propriétaire d'un domaine, M. Noris, se rend chez son métrer. Et en pleine période électorale, il tombe sur les programmes et journaux envoyés par le docteur Fauconnet, candidat républicain. La colère du nantais monte :

« Au feu, les mauvais e crits ! Au feu les mauvaises feuilles ! Vous attireriez le malheur sur votre famille en les conservant. »

J'objectai que personne ne savait lire.

« Leur pre sence seule est dangereuse ! », reprit-il. Et il les jeta lui-me me dans la flamme du foyer, puis annonc'a :

« Le garde vous remettra le jour du vote, a la porte de la mairie, le bulletin a utiliser. Ne vous en pre occupez pas ! »

Et ainsi fut fait : le jour du scrutin, il mena le village aux urnes comme un troupeau.

Voilà comment se déroula une élection, à la campagne, au XIXe siècle, avec l'emprise des maires sur « leurs paysans ». Et ce n'est que plus libre dans les villes industrielles :

L'intervention des compagnies minières prend un caractère méthodique, ouvert. En règle générale, une réunion avait lieu la veille de l'élection dans les bureaux centraux, en présence des administrateurs, pour coordonner l'action des ingénieurs et des chefs de service.

Il s'agit d'abord d'inciter, s'il le faut avec menaces à l'appui, les ouvriers à voter pour les listes de la compagnie. Les membres du personnel de surveillance (gardes, porions) se transforment en agents électoraux chargés de faire comprendre que « sans la compagnie aux pouvoirs municipaux, tout est perdu ». Mais c'est évidemment le jour de l'élection qu'ont lieu les grandes manœuvres d'intimidation : le personnel d'encadrement est requisitionné, on voit couler « des flots de bière dans les corons ». La compagnie de Dourges fait distribuer les bulletins à domicile par ses gardes ; la compagnie de Noeux place ses agents en demi-cercle autour de l'urne ; à Wingles, en 1896, un chef porion de la compagnie de Lens donne les « bons bulletins » devant l'urne ; ceux qui les refusent sont molestés à leur sortie par les gardes.

Cela faisait partie du rituel électoral : malgré le secret théorique du vote, les maires se vantaient de tout deviner. « L'épaisseur du papier, sa nuance, sa transparence, la marque extérieure produite par l'impression, la forme et les dimensions du bulletin, note un rapport parlementaire de 1898, sont autant d'indices qui se voient souvent aux membres du bureau le nom mis dans l'urne. » Et après chaque élection locale, on comptait donc des fermiers et des mécontents, des ouvriers licenciés, des citoyens passés à tabac...



Jusqu'à 13 % d'invalides

Comment résister ?

Par le recours juridique : sur une assemblée de 600 députés, jusqu'à 22 % des sièges étaient contestés - et jusqu'à 13 % invalidés !

Par le groupe : en 1884, les mineurs de Minzgarbe allemands ont posé leur bulletin dans l'urne en groupes compacts.

Par la débrouille - comme le raconte le journaliste Joseph Chailley, en Vendée :

« Nous faisons imprimer sur papier pelure des bulletins gommés d'un format minuscules, et nous nous procurons la plus grande quantité possible des bulletins de l'adversaire ; c'est sur ces bulletins de l'adversaire que nous collons les bulletins gommés » (Chambre des députés, 1907).

C'était bien gentil, ce bricolage, mais à l'évidence, il fallait une loi. Elle est proposée dès 1876. Elle mettra trente-sept ans à s'imposer, réclamant onze rapports parlementaires ! Un record. C'est que, au long de ces trois décennies, l'isoloir - « le confessionnal laïque et obligatoire », le « cabinet », « le cabanon », « la cellule », etc - subit l'hostilité des élus.

Le peuple aux gros doigts

Pour quelles raisons, ce refus de l'isoloir ? Charles Ferry écrit en 1898 :

Cela n'a d'intérêt que pour quelques communes de l'Ouest où le chaletain se trouve être en même temps le maire, pour quelques villes du Nord et du centre de la France où une grande compagnie minière et métallurgique tient tout le pays... Je demande si, pour protéger quinze ou vingt mille électeurs, il faut en mettre dix millions à la gêne.

Surtout, on pourrait y attraper des maladies - et alors qu'est finalement votée la loi, en 1913, le ministre doit signer cette circulaire : « Mon attention ayant été attirée sur les dangers, au point de vue des maladies contagieuses, que peut présenter la mise à disposition des électeurs de crayons qui sont habituellement portés à la bouche, je recommande de remplacer dans les isolements, le crayon par des porte-plumes et des encriers. » Toutes les mauvaises raisons y passent, jusqu'au comique : « Comment voteront les paralytiques et les manchots ? » (comte de Martinprey, élu du Nord, 1889). Mais ce qui transpire des débats parlementaires, c'est un racisme de classe : avec ses gros doigts, le peuple est trop bête. Florilège des députés de l'époque.

Je vois d'ici nos bons cultivateurs s'arrêter devant cet objet inconnu, se diriger vers lui d'un pas méfiant, se demandant - ils n'en ont pas l'habitude - si c'est une mauvaise farce qu'on veut leur faire. Ils ne peuvent entrer dans le local, ils cherchent à introduire dans l'enveloppe le bulletin. Combien, de leurs doigts durcis par le travail, déchireront l'enveloppe pour faire cette opération délicate qui aura souvent lieu dans l'obscurité la plus complète ? (Charles Ferry)

Les campagnards n'auront pas pour ouvrir les enveloppes la même dextérité que nous qui en avons l'habitude.

[...]

Il y a beaucoup de lecteurs qui ne pourront mettre leur bulletin dans l'enveloppe, bien qu'ils ne soient pas infirmes à proprement parler, par exemple des vieillards atteints de tremblements, des ouvriers qui ont les mains très calleuses. (Eugène Jolibois)

Flaissières : Qu'advient-il lorsqu'un certain nombre de ces lecteurs à la mentalité fragile, qui se laissent égarer sinon intimider, seront introduits dans la petite boîte ?

Gaudin de Villaine : Ils n'en sortiront plus, c'est clair ! Flaissières : Vous avez raison. Il y en a dont il faudra violer le secret pour les extraire du petit local dont ils ne sauront plus sortir.

Mettre un bulletin dans une enveloppe, jamais les pauvres n'y parviendront ! Et si jamais ils réussissent cette première preuve, ils ne trouveront pas la sortie de l'isoloir... Pour leur bien, donc, il vaut mieux éviter cette forme. Depuis 1882, c'est pourtant avec cette procédure dure - isoloir, vote secret, etc. - que les mineurs réussissent leurs démarches.

Comment cette procédure fut choisie par les mineurs, on n'en sait rien. Si jamais vous avez des documents là-dessus, lu un article sur la question, on est preneurs.

Le vrai motif

Le véritable motif, un tableau statistique le dévoile (voir ci-contre). Derrière ce débat technique, d'apparence anecdotique, c'est bien une lutte des classes qui se déroule.

La corrélation est parfaite : plus on s'éloigne dans la hiérarchie sociale, plus les parlementaires s'opposent à l'isoloir. La totalité des députés d'origine populaire sont favorables à cette loi, contre seulement le quart des propriétaires.

Car c'est bien leur pouvoir qui est menacé, notamment par une disposition discrète. Jusqu'alors, « l'électeur remet au président son bulletin fermé. Le président le dépose dans la boîte du scrutin » (loi du 15 mars 1849). De surcroît, le texte prévoit que « l'électeur introduit lui-même l'enveloppe dans l'urne ». Le citoyen peut se passer du notable, d'un intermédiaire entre lui et le mystère de la vox populi, vox dei. L'aristocratie, la bourgeoisie terrienne déclinent déjà. Les voix menacent. Pas question d'accepter.

| Position des députés sur le problème de l'isoloir selon la profession exercée avant le mandat législatif | pour / contre | | rapport pour / contre en % |
|--|---------------|--------|----------------------------|
| | pour | contre | |
| Milieux populaires (ouvriers, employés, artisans...) | 26 | 0 | 100 |
| Professions intellectuelles (institut., prof., journalistes...) | 36 | 12 | 75 |
| Professions libérales (médecins, avocats, notaires...) | 80 | 82 | 49,4 |
| Administration (magistrats, fonctionnaires, ingénieurs...) | 22 | 34 | 39,3 |
| Propriétaires (prop. fonciers, industriels, banquiers...) | 48 | 132 | 26,7 |
| Non déterminé | 4 | 5 | - |
| Total | 216 | 265 | - |

Statistiques réalisées le 1^{er} avril 1898.
Source : Alain Garrigou, *Le Secret de l'isoloir*, éditions Le Bord de l'Eau.

Pour que l'isoloir et le reste s'imposent, il va falloir que l'Assemblée bascule à gauche. Mais les républicains, favorables au secret du vote sous l'Empire, sont divisés, jouent un double jeu : « Il ne faut pas qu'on dise que le parti républicain, qui a tant souffert autrefois des atteintes portées au suffrage universel, n'a plus aujourd'hui qu'il a la majorité, le même souci de l'indépendance des électeurs », prévient le rapporteur Bienvenu-Martin.

En vain.

D'abord, parce que la composition sociale de ce parti a changé. « Vous pouvez prendre dans cette République un rôle immense, un rôle privilégié, parce que vous avez les loisirs de la fortune, l'éducation et l'influence sociale, promettait Gambetta aux élites de l'Empire. Venez avec nous, nous vous assurerons un rang, un honneur, une force qui vous permettront d'exercer vos aptitudes au bénéfice de tous. » Et de fait, en 1898, 33 % des députés républicains sont de profession libérale, 16 % de l'administration (ce qui signifie, alors, de la haute bourgeoisie) et 47 % ont des « positions patrimoniales ».

Par calcul, ensuite, les républicains hésitent : ils craignent d'être de bord sur leur gauche. En Allemagne, l'isoloir fut ainsi inauguré en 1903 - et cette nouveauté coïncide avec une poussée du Parti socialiste-démocrate : « Le sultan ne s'est pas fait attendre », conclut le député Joseph Ruau. Mieux vaut éviter le péril rouge.

La mue des aristos

Mais me me sans c'a, radicaux et socialistes gagnent du terrain dans le pays. Et a l'Assemblée. La réforme passe, finalement, en 1913. Mais cette lenteur a laissé aux notables, aux plus malins du moins, le temps de s'adapter. Les archaïques sont éliminés - tel La Rochefoucauld, duc de Doudeauville, qui, à son habitude, ne mène aucune campagne électorale : il est battu dans son arrondissement de Mamers, en 1898, par Joseph Caillaux. En revanche, le marquis de l'Estourbeillon de la Garnache (en 1898) ou encore le jeune duc de Rohan en Bretagne (en 1914) publient leurs programmes, participent à des réunions électorales, utilisent la presse, parcourent leur arrondissement. Eux se plient au jeu électoral. Ils formeront des partis, ne se contentent plus de leur entregent social. Face à Jaures, le marquis de Soulages a tout compris : « *Il me faut éviter à tout prix que l'effort de propagande n'apparaisse comme un embrigadement des salariés par leur employeur.* » Car la coercition n'est plus acceptée. Dans les régions industrielles, la domination politique des compagnies minières est balayée. Dans les campagnes, cependant, cette emprise peut s'appuyer sur une tradition.

Sartre notait, amer : « *L'isoloir, plante dans une salle de école ou de mairie, est le symbole de toutes les trahisons que l'individu peut commettre envers les groupes dont il fait partie. Il dit à chacun : "Personne ne te voit, tu ne dépends que de toi-même ; tu vas de citer dans l'isolement et, par la suite, tu pourras cacher ta défection ou mentir".* » Cet isoloir était, néanmoins, à l'origine, une conquête populaire...